

Kennedy. Peut-être ferais-je bien de vous en donner lecture afin que nous soyons renseignés sur ses dispositions:

Assurance, selon la formule du partage des risques avec le prêteur, pour la présente année financière et les années financières subséquentes, pour un montant total maximum de \$100,000,000, selon les modalités et conditions, y compris le versement de primes à cette fin, fixées par le Gouverneur en conseil, de prêts consentis avant le 1^{er} janvier 1973, en vertu du Programme d'aide à la réadaptation relatif aux accords du «Kennedy Round», par des prêteurs particuliers approuvés par la commission instituée en vertu de l'article 15 de la loi sur le ministère de l'Industrie à des manufacturiers installés au Canada qui, de l'avis de ladite Commission,

a) ont besoin de ces prêts pour réorganiser leur entreprise mais ne peuvent pas obtenir de capitaux suffisants sans cette assurance; et

b) (i) seront ou risquent d'être gravement atteints par une augmentation des importations imputables aux réductions de tarif effectuées par le Canada à la suite des accords du «Kennedy Round», ou

(ii) voient augmenter de façon sensible leurs possibilités d'exportation grâce aux accords du «Kennedy Round»,

et pour juger avec plus de certitude que l'assurance susmentionnée constitue une garantie aux fins de l'article 27 de la loi sur l'administration financière.

Vous remarquerez qu'on le fera pour la somme de \$1. Lorsque le comité des finances, du commerce et des questions économiques s'est réuni, après Noël, il a étudié les accords touchant la négociation Kennedy et leurs conséquences pour les fabricants, l'industrie, la main-d'œuvre et l'agriculture, au Canada. Le premier ministre a fait une déclaration indiquant qu'il y aurait de l'aide en faveur des fabricants, et sous trois formes principales: les prêts assurés par le gouvernement, les prêts directs et les accords de partage des services consultatifs du gouvernement. Il a dit alors qu'une somme de 10 millions de dollars serait mise à la disposition de l'industrie. L'an dernier, en présentant son budget, le ministre des Finances a signalé que nous devons combattre l'inflation par les méthodes traditionnelles: impôt et réduction des dépenses gouvernementales. Il a été carrément applaudi par l'opposition conservatrice lorsqu'il a laissé entendre que nous devrions réduire les dépenses gouvernementales. Peu après, le président du Conseil du Trésor, dans un discours d'une heure, a indiqué quelle serait la nature de ces réductions. Je crois que le gouvernement exagère en réduisant à \$1 la somme de 10 millions qu'il avait promise.

Le programme d'aide au rajustement avait pour objet de protéger les fabricants seulement. Notre parti y voit là une injustice flagrante. D'autres ministres ont informé le

comité que les travailleurs seraient secourus grâce à des prestations supplémentaires aux termes de la loi sur l'assurance-chômage. On a ajouté que les travailleurs, avant de recevoir ces prestations, jouiraient d'une certaine protection en ce sens que les entreprises seraient tenues de leur donner un avis de congédiement. Voilà les deux seules mesures de protection prises en faveur des travailleurs.

On a interrogé le ministre de l'Industrie et d'autres ministres sur cette situation et il était évident qu'ils n'avaient pas consulté les syndicats avant d'entamer les pourparlers relatifs à la négociation Kennedy. Il n'y a eu de consultations ni pendant ni après les négociations. Par conséquent, les ouvriers ont été laissés pour compte et contraints d'accepter le petit secours que représente une hausse des prestations d'assurance-chômage.

● (9.50 p.m.)

Nous avons causé à des représentants agricoles. Je leur ai demandé si des fonctionnaires les avaient consultés à propos de la négociation Kennedy. Ils m'ont répondu qu'il y a eu avant des discussions officieuses avec les représentants agricoles, mais que ceux-ci n'ont pas été consultés pendant et après la négociation Kennedy.

Le gouvernement n'a presque pas tenu compte des organismes agricoles et industriels en ce qui concerne les effets de la négociation Kennedy. Le seul groupe auquel le gouvernement s'intéresse est celui des fabricants. Voilà pourquoi le ministre réclame ce crédit ce soir, afin de venir en aide aux fabricants de certaines régions. Le ministre déclare: «Par suite de la négociation Kennedy, nous voudrions restructurer leurs opérations, sous peine de les voir gravement lésées. Voilà la première raison. Deuxièmement, le ministre déclare que par suite de la négociation Kennedy, il pourrait y avoir des possibilités d'exportations et que nous devrions aider les fabricants sous ce rapport. Le ministre est disposé à fournir une aide de ce genre à l'industrie pour lui permettre de surmonter les difficultés qu'a suscitées la négociation Kennedy.

Il n'y a eu aucune consultation avec le salariat, et très peu avec le secteur de l'agriculture. Par contre les représentants de l'industrie ont été longuement consultés. Voilà l'attitude adoptée par le gouvernement à l'égard de ce très grave problème. J'ai plusieurs questions à poser au ministre. D'abord pourquoi ce crédit de un dollar alors que le ministre a dit à ce moment-là que le gouvernement